

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Philippe Laurent : « *La ville de Sceaux facilite la réouverture des terrasses des cafés et des restaurants pour retrouver l'âme du village !* »

Philippe Laurent, maire de Sceaux, a annoncé mardi 2 juin la mise en place d'un plan élaboré avec les professionnels et l'Union des commerçants et artisans de Sceaux (Ucas) visant à faciliter au maximum la réouverture des terrasses de cafés, de restaurants ou de commerces alimentaires dès le 2 juin 2020, comme le permet la poursuite de l'allègement du confinement annoncé par le Premier ministre.

« Nous travaillons ce plan depuis plusieurs jours, détaille le maire de Sceaux. Il est essentiel pour retrouver cette ambiance si particulière qui fait l'âme du village et participe pleinement au bonheur de vivre à Sceaux et d'y venir flâner et faire ses courses. C'est cette ambiance que nous aspirons tous à connaître à nouveau ! ».

Le plan proposé par la Ville avec ses partenaires comprend les extensions nécessaires des autorisations d'occupation du domaine public pour obtenir un volume de terrasse au moins égal à celui existant auparavant, la gratuité jusqu'au 31 août (éventuellement prolongeable) des droits de terrasses, la location à bas tarifs de chaises si nécessaire, la signature par les intéressés d'une charte (respect des mesures sanitaires, passage des piétons, propreté, limitation des nuisances, préservation des accès pompiers...), et enfin la perspective d'un événement festif au début de l'été (si les conditions nécessaires le permettent).

« Tous les acteurs économiques de la Ville soutiennent ce plan, même s'il conduit à une occupation plus importante de l'espace public par nos cafés et nos restaurants, qui peut parfois occulter partiellement quelques vitrines. Tout le monde comprend le rôle des cafés et restaurants pour l'attractivité de l'ensemble des commerces », conclut Philippe Laurent.

Contact presse : Laurent Deulin - Tél. : 01 41 13 33 45 – laurent.deulin@sceaux.fr